

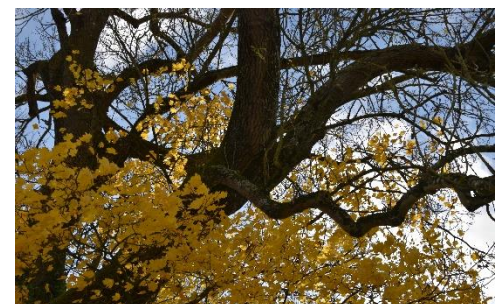
Hiver
2021-2022



Brèves



N°4



Journal d'information des habitants du Brévedent



MOT DU MAIRE

La tradition le demande, il faut en fin d'année faire un bilan

Alors ne manquons à ce que dame tradition nous réclame.

Nos priorités étaient bien établies : la sécurité incendie, l'enfouissement des réseaux sur une partie de la commune et la mise en valeur de nos chemins de randonnée, pour le côté pratique, une exposition culturelle et une fête du cheval pour le côté festif.

Où en sommes-nous et ce qui reste à accomplir en 2022 ?

Sur les six points incendies incombant au BREVEDENT, trois sont déjà réalisés malgré le grand retard incombant au délai de livraison des citernes.

Les filières bois, acier, matières premières en général ont été complètement dérégulées, mais notre fournisseur est optimiste et nous devrions avoir notre protection incendie terminée à la fin de l'hiver.

En ce qui concerne l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le SDEC (Syndicat Départemental d'Energie de Calvados) a planifié le début des travaux dès 2022. Le réseau couvrant la Route de St Michel, les Clinchamps et Chemin des Harots, le Mont Rôti (soit environ 1,320 km) est le premier concerné.

L'exposition des huiles et aquarelles de notre peintre local, Robert ALLEAUME, a été une réussite : elle nous a conforté dans l'idée de faire une exposition culturelle chaque année fin septembre.

Et la fête du cheval ?

C'est programmé : nous travaillons le sujet d'autant mieux que la commune du FAULQ a bien voulu se joindre à nous pour la réussite de cet événement. Cette association est pour moi une grande joie car je suis persuadé qu'en se réunissant autour du « Club du BREVEDENT » (physiquement situé sur la commune du FAULQ) la fête en sera encore plus belle...

Mais ce n'est pas tout, nous avons toujours des travaux d'entretien à réaliser : certains sont finis et très bien finis.

Notre lavoir va fièrement prendre place dans les chemins des lavoirs du Pays d'Auge : une belle halte de fraîcheur, cet été en attendant l'ombre des arbres du parking ...

D'autres feront partie du programme 2022 : l'électrification des Cloches de l'Eglise et la rénovation de la façade de la Mairie qui a bien besoin d'un peu d'anti-rides.

L'état des chemins demeure une priorité. Avant toute chose, je rappelle que les haies régulièrement taillées, garantissent un bon état des chemins qui sèchent plus vite. En 2022, nous avons la volonté d'entreprendre des actions importantes sur nos chemins et sur les routes dont les bas-côtés se détériorent.

En résumé, de belles avancées tant sur le plan technique que sur le plan festif. Il nous reste à en confirmer certaines et à continuer sur cette belle dynamique.

En n'oubliant pas de remercier Terre d'Auge, le Département, la Région et l'Etat de nous épauler pour toutes ces réalisations. Sans eux rien de tout cela ne se serait aussi bien fait.

Il me reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes et une belle année 2022 remplie des rêves que vous n'avez pu réaliser en 2021 et des nouveaux projets dont votre volonté s'est entichée pour 2022.

Jean-Aimé de Sanderval



-TRAVAUX-

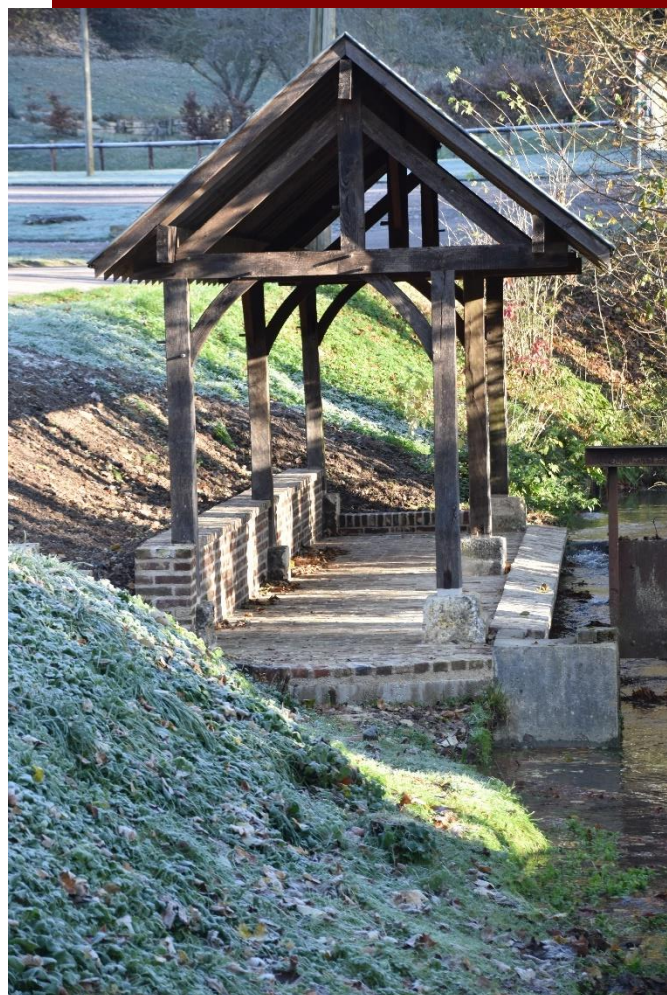
Lavoir

Les travaux d'embellissement du lavoir et de réparation du pont ont été réalisés en fin d'année. Voilà quelques photos pour ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de s'y arrêter.

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Comme annoncé dans le premier numéro de BREVES, pour couvrir ses obligations, la commune doit disposer de points d'eau soit reliés au réseau de distribution (poteaux d'incendies) ou de points d'eau artificiels (bâches ou citernes). Pour ces emplacements, la solution retenue est une citerne enterrée plutôt qu'une citerne souple (communément appelée bache), environnement plus acceptable.

Après consultation avec le SDIS, 9 sites ont été jugés nécessaires pour couvrir l'ensemble des habitations du Brévedent. Un accord a été passé avec les communes voisines pour mutualiser les dépenses de ces points : un avec Saint Philbert réalisé par le Brévedent, deux par Blangy et une par Le Faulq.



Courant 2022, Blangy le Château réalisera les sites des Batailles et Millets, et Le Faulq le site de la rue des Criquets.

Sur les 6 sites à charge du Brévedent : 3 viennent d'être terminés en novembre (Monuments aux morts, citernes du Beaulumet et des Clinchamps).

Nous en profitons pour remercier les familles (Adeline, Avenel, Leclerc, Minvielle) qui ont aidé par un beau geste de solidarité à améliorer la sécurité de tous.

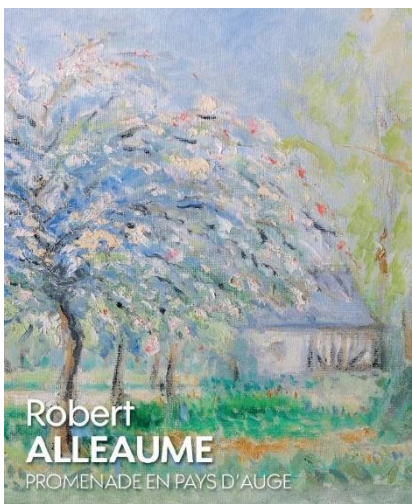
Les deux dernières citernes, situées aux Harots et aux Leudets, seront implantées dès que le prestataire en recevra la livraison prévue au premier trimestre.



Sergent chef Mario Sage,
du SDIS de Caen

Exposition

Des peintures de Robert Alleaume



Interview d'Antoine Bauche,
membre du comité
d'organisation de l'exposition



Pourquoi avoir choisi de consacrer à Robert Alleaume cette première exposition au Brévedent ?

D'abord parce que c'est un peintre de talent : il embellit tous les paysages du Pays d'Auge. Ensuite, c'était la première fois qu'il dévoilait ses peintures au grand public et enfin parce qu'il habite au Brévedent et quand on a la chance d'avoir un tel artiste, on le met en avant quand il valorise la commune.

Comment s'est montée cette exposition ?

Grâce à de multiples bonnes volontés.

Robert Alleaume et sa famille ont sélectionné et préparé les tableaux : ce ne fut pas une mince affaire de choisir 85 tableaux parmi plus du double.

Les communes de Pont L'Evêque et Blangy ont mis à notre disposition les panneaux de présentation : merci à elles.

Nous disposons au Brévedent d'un formidable atout pour organiser un tel événement : le Castel Camping et son équipe autour de Jessica et Raphaël Bony.

Ils sont allés au-delà de nos exigences pour aménager le Salon du restaurant, et pendant les 10 jours d'exposition, ils ont merveilleusement assuré l'intendance.

Enfin, l'équipe municipale, autour de Jean-Aimé de Sanderval, s'est occupée de la communication et de l'accueil des visiteurs.

La communication a-t-elle été au rendez-vous ?

Nous avons bénéficié d'un reportage de 15 minutes aux actualités régionales de France 3, d'une interview sur France Bleue, d'articles dans Ouest France et le Pays d'Auge et plus de 100 affiches ont été distribuées aux commerces de la Région. Ce n'est pas mal, pour une première manifestation.

« Moments forts à renouveler lors de prochaines expositions car ils ont ravi tous les participants ! »

Au final, c'est un succès ?

Le principal succès, c'est la satisfaction de Robert Alleaume de voir la qualité de sa peinture reconnue pas tous : le livre d'or n'est qu'une liste de louanges.

Nous avons dépassé les 500 visiteurs ce qui était... très secrètement espéré, mais c'est satisfaisant de l'avoir atteint. Beaucoup sont venus non seulement des communes voisines, mais aussi de plus loin -Rouen, Le Havre, Caen- ce qui leur a permis de mieux situer Le Brévedent sur la carte de Normandie et d'en découvrir les charmes.

Autre élément de satisfaction, plus des deux tiers des habitants du Brévedent sont venus voir les œuvres et saluer leur voisin ou... le découvrir quand il s'agissait de résidents secondaires.

Quelles sont les retombées pour Le Brévedent ?

D'avoir pu démontrer qu'en réunissant ses atouts locaux, on peut organiser une manifestation culturelle d'une certaine envergure. Nous avons marqué des points vis-à-vis des instances de la Région, du Département et de la Communauté de communes. Nous avons surtout réussi -si on se fie aux commentaires des visiteurs- à créer « une exposition culturelle made in Le Brévedent ».

C'est-à-dire gratuite, dédiée à un artiste local avec lequel on peut échanger et en faire un point de rencontres chaleureux où l'on peut aussi déguster cidre, poiré et le fameux cake aux pommes de Fred...

Vous avez invité deux classes du Pin et de Saint Philbert des Champs à visiter l'exposition et surtout rencontrer Robert Alleaume ?

C'est une idée de deux enseignantes , Hélène Jouet-Chadéneau et Sylvie Pennec : elles sont venues toute une matinée chacune avec leur classe pour découvrir l'exposition, échanger avec Robert Alleaume et organiser pour les enfants un atelier d'aquarelle. Ces instants entre un peintre de 91 ans qui dévoile ses secrets et des enfants d'à peine 10 ans avides de tout connaître furent magiques. Ils ont certainement permis d'éveiller des sensibilités et peut-être des vocations !



Mots des enfants,

Nos moments préférés :

- Ecouter M. Alleaume nous parler de ses peintures.
- Feuilletter ses croquis.
- Le voir peindre un ciel normand.
- Peindre à notre tour.
- Nous promener dans les petits chemins du Pin jusqu'au Brévedent.
- Boire un petit jus de pommes !



Ce que nous avons appris :

- Faire la différence entre la peinture à l'huile, l'aquarelle et l'encre de Chine.
- Le mélange des couleurs de l'arc-en-ciel.
- Comment utiliser l'aquarelle pour obtenir de beaux effets.



Nos peintures préférées :

- Venise, Le grand canal
- Beuvron-en-Auge, Le manoir
- Trouville-sur-Mer, La poissonnerie



Nos techniques préférées :

- L'aquarelle
- L'encre de Chine

Ce qui nous a le plus surpris :

- Le nombre de croquis qu'il a dessinés !
- La place de l'eau dans la peinture



Le recensement c'est pour cette année



Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Prévu en 2021, le recensement de la population du Brévedent a été repoussé pour cause de pandémie : il aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

A quoi ça sert ?

Connaitre la population française.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'état au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ça marche ?

Avant la collecte

La commune recrute les agents recenseurs : on compte un agent pour environ 300 habitants, il ne doit pas être un élu communal. L'agent recenseur est supervisé par un « coordinateur communal », lui-même encadré par un « superviseur INSEE ».

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier qu'ils viendront récupérer. Dans les deux cas, l'agent recenseur peut aider à remplir le questionnaire.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr

Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Plus d'informations disponibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement au Brévedent

Début janvier, vous êtes averti par mail du nom de l'agent recenseur : unique pour le Brévedent.

Le logement est votre résidence principale :

Le jeudi 20 janvier 2022, l'agent recenseur vous remettra (en mains propres ou dans votre boîte aux lettres) vos identifiants de connexion pour remplir le questionnaire sur Internet et une notice d'explication.

Le questionnaire comporte deux parties : la feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque membre de la famille âgé de plus de 14 ans.

La semaine suivante, l'agent recenseur contacte les habitants n'ayant pas rempli leur questionnaire sur Internet et propose de l'effectuer avec eux à leur domicile ou en prenant un rendez-vous individuel à la mairie (en présence unique de l'agent recenseur).

Si vous ne souhaitez pas passer par internet, l'agent recenseur vous distribue des questionnaires papier qu'il viendra collecter.

Si vous êtes absent de votre résidence principale le jeudi 22 janvier et les jours suivants, le signaler à l'agent recenseur sur l'adresse mairie@lebrevedent.fr : il vous adressera (par mail) vos identifiants de connexion et une notice d'explication.

Le logement est votre résidence secondaire :

L'agent recenseur vous adressera un mail pour valider que votre résidence du Brévedent doit être considérée comme secondaire.

Seule une feuille de logement simplifiée est remplie par l'agent recenseur : elle mentionne le type de logement, l'année de construction et le nombre de pièces.

Lors du dernier recensement (chiffres validés en 2018) :

La population totale était de 174 habitants pour 119 logements : 77 résidences principales, 33 résidences secondaires et 9 logements vacants.



Zoom sur une entreprise du Brévedent : Sophie Paysages, Joseph et Ludovic Sophie

Histoire de l'entreprise

Pouvez-vous nous raconter les débuts de l'entreprise ?

Joseph : J'ai eu une première activité, puis après avoir travaillé avec un ami je me suis mis à mon compte dans l'entretien d'espaces verts en 1986 à Saint Denis de Mailloc.

Je n'ai donc pas suivi de formation spécifique. Les premières années n'ont pas toujours été faciles : je me souviens de journées entières de débroussaillage pour une modique rémunération.

La première année, nous avons vécu avec une facture par mois !

Nous nous sommes installés au Brévedent avec ma femme Martine en 1996 sur ce terrain d'1 hectare où se trouve la maison. L'activité de pépinière a démarré en 2000 lorsque nous avons acheté le terrain en face.

Ludovic : J'ai étudié à la Maison familiale rurale de Blangy le Château, puis j'ai passé un BTA en travaux paysagers à Cerisy Belle Etoile. Après 3 ans, je suis venu en stage avec Joseph.

J. : J'avais la hantise du travail en famille. Je lui ai dit qu'il pouvait venir travailler avec moi à condition que l'on ne se fâche pas !

L. : J'ai repris l'activité paysage de l'entreprise en 2011 et depuis Joseph est davantage sur l'activité pépinière. Martine s'est beaucoup occupé des factures, devis et de la comptabilité. Aujourd'hui cela est davantage partagé.



Comment avez-vous créé votre clientèle ?

J. : Au début le bouche à oreilles a bien sûr beaucoup fonctionné. Pour la pépinière, je me suis toujours beaucoup déplacé sur les foires aux arbres : Lisieux, Pont L'Evêque, Blonville, Honfleur, Cabourg, Blangy, Moyaux

Quels services propose votre entreprise ?

Joseph et Ludovic : Nous proposons l'entretien d'espaces verts avec la taille des haies, la tonte des pelouses, l'élagage d'arbres. Nous réalisons également des aménagements paysagers, c'est-à-dire la création de jardins : bassins, terrasses, plantations, clôtures, piscines. Avec la pépinière, nous pouvons proposer à la vente des arbres fruitiers ou d'ornement, des arbustes, des végétaux de haies, des sapins pour Noël notamment. La pépinière est ouverte de octobre à fin avril, les gens peuvent venir voir les arbres.

Avez-vous des ouvriers avec vous ?

J. et L. : Nous avons toujours entre 4 à 6 ouvriers à temps plein. Et nous aurions du travail pour 1 ou 2 autres supplémentaires si nous pouvions en trouver. Nous avons également des stagiaires, 3 en ce moment. Souvent de la Maison Familiale de Blangy, je fais d'ailleurs partie du conseil d'administration de l'école.

Qui sont vos clients ? Jusqu'où vous déplacez-vous ?

J. et L. : Les particuliers représentent 85% de notre activité et les collectivités 15%, dont la mairie du Brévedent. Les particuliers sont pour la plupart des propriétaires de résidences secondaires (environ 80%). Nous nous déplaçons dans un rayon d'environ 30 km.

Est-ce que la crise sanitaire que nous vivons a eu un impact sur votre activité ?

J. et L. : Nous avons conservé les clients des résidences secondaires même si certaines sont devenues des résidences principales. Avec le confinement les gens se sont davantage occupé de leurs jardins, nous avons donc été sollicités pour des plantations, des aménagements. L'activité n'a pas baissé. D'ailleurs, de manière générale, nous avons toujours eu beaucoup de travail. Par contre, nous avons des difficultés d'approvisionnement en matériaux pour les portails, clôtures.

Une pénurie d'arbres fruitiers risque également de se prolonger quelques années. La demande a été forte en fruitiers ces derniers temps. Beaucoup de plants proviennent de la Manche et des arbres pas encore matures ont été vendus, entamant les stocks prévus pour plus tard.

Avez-vous observé des effets du réchauffement climatique sur les arbres ?

J. et L. : Effectivement, certains arbres traditionnels de notre région ont disparu tels que les frênes, les ormes. Les hêtres commencent à souffrir de la sécheresse, on voit leurs branches se dessécher. Des plantations nouvelles apparaissent telles que oliviers et palmiers.

Comment participez-vous à l'entretien du Brévedent ?

Nous avons en charge l'entretien de la place de l'Eglise et des environs du bourg ainsi que des chemins communaux. Nous sommes également disponibles pour des actions plus exceptionnelles : en cas de chute d'arbres, de dépôts sauvages de débris par exemple.

ZOOM

Sur une entreprise du Brévedent :
Frédéric Verger,
élagage et terrassement.



Comment participez-vous à l'entretien du Brévedent ?

J'ai effectivement un contrat avec la mairie pour l'entretien des haies des chemins communaux. Ce travail est réparti sur l'année avec une intervention de fauchage 2 fois par an et d'élagage 1 fois par an. Cela ne concerne pas les départementales qui sont gérées par le département.

Quels services propose votre entreprise ?

Frédéric : L'activité est divisée en 2 domaines : l'élagage et le terrassement. L'élagage comprend les accotements routiers, les haies bocagères, les talus, lignes téléphoniques ou plus récemment la pose de fibre optique.

Cet élagage peut également être commandé pour assurer le transport scolaire ou la défense incendie. Je ne suis pas équipé pour intervenir sur des sentiers ou petits chemins n'ayant pas le petit matériel adapté. Mais j'y réfléchis. Je propose également le broyage des branches pour réduire le volume ou servir de paillage pour les massifs.

L'activité de terrassement concerne la voirie et l'aménagement de terrain en général ainsi que l'intervention à proximité des réseaux sensibles : gaz, branchements pour eau potable, fuites de canalisation avec le respect des règlementations qui sont devenues très strictes autour de ces réseaux.

Qui sont vos clients ? Jusqu'où vous déplacez-vous ?

F. : L'activité élagage concerne pour 50% des particuliers, notamment des agriculteurs et pour l'autre moitié des collectivités, telles que Le Brévedent, Saint Philbert, Le Mesnil, Selles, Pierrefitte, Pont-Audemer, Le Faulq.

En ce qui concerne le terrassement, un tiers de l'activité est aujourd'hui consacré à Véolia (contre 2/3 auparavant) et le reste dédié à des particuliers. J'interviens dans un rayon de 40 km autour du Brévedent. J'assure toujours des astreintes pour Véolia en cas de rupture de canalisations par exemple, mais je les partage désormais avec un autre professionnel.

Comment avez-vous démarré votre activité ?

F. : J'ai commencé dans un tout autre domaine : j'ai un BEP en dessin industriel, spécialité construction mécanique. J'ai fait du moulage de pièces en polyester, suivi une formation au chantier maritime d'Honfleur, travaillé au Havre. Suite au dépôt de bilan de la dernière entreprise pour laquelle je travaillais, j'ai décidé de rejoindre mon père sur son activité d'élagueur.

J'avais l'habitude déjà de l'accompagner sur ses chantiers pendant mes congés.

J'ai donc repris son entreprise en 1998, racheté le matériel. J'ai d'abord vécu 15 ans au Presbytère du Brévedent, puis en 2006 j'ai acheté le bâtiment où je suis aujourd'hui, chemin des Millets.



Travaillez-vous seul ?

F. : Cela dépend des travaux : pour le terrassement, j'interviens avec d'autres professionnels, c'est un travail d'équipe. Pour l'élagage, c'est davantage un travail solitaire qui nécessite néanmoins parfois l'embauche d'intérimaires pour des missions précises : l'élagage de lignes téléphoniques par exemple avec le maniement d'une nacelle avec une canne télescopique. Je réalise mes devis et factures mais j'ai recours à un centre de gestion pour ma comptabilité.



Comment vos clients entrent-ils en contact avec vous ?

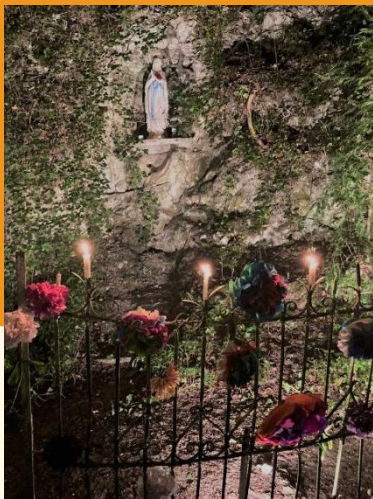
F. : La communication a toujours souffert un peu d'un manque d'investissement de ma part.

Néanmoins, le bouche à oreilles a toujours bien fonctionné.

Et depuis un an, un site internet me permet également une communication plus large.

La fête de la Vierge,

Le 15 août,
au Brévedent



Traditionnellement, dans l'Église, la Vierge est célébrée le 15 août, jour de son Assomption. Au détour d'une promenade dans la forêt du Brévedent, on découvre une petite grotte naturelle, où une sculpture de la Vierge a été placée par Madame Aline du Hauvel au début du XXème siècle en ex voto.

C'est là que depuis de nombreuses années, le village du Brévedent organise une procession aux flambeaux qui réunit joyeusement les gens du village, de la paroisse et les estivants du camping.

Nous nous retrouvons à 20h30 à l'église Saint-Michel, la procession se déroule rythmée par le chant de « l'Ave Maria » jusqu'à la grotte, guidée cette année par le Père René Malhere, encadrée et sécurisée par les Frères de Charité.

Nous avons eu la grande chance de bénéficier de la guitare d'un musicien irlandais pour accompagner nos chants. Les enfants du camping ont décoré la grotte de fleurs en papier et de bougies ce qui a donné à l'ensemble un effet d'une belle solennité faisant ainsi revivre notre église et ce petit coin de notre commune. Les fidèles grâce à la presse et la communication de la paroisse ont été très nombreux cette année et nous espérons que cette belle tradition trouvera tous les ans de plus nombreux participants. Venez donc tous chanter et défiler avec nous le 15 août 2022.

Anne bony



NOEL 2021

Les traditionnels paniers garnis seront offerts aux aînés.

Pour les plus jeunes, cette année, Noël sera organisé autour d'un atelier jeux de société qui se tiendra au restaurant du Castel Camping le dimanche 9 janvier de 15h30 à 17h.

Un goûter sera partagé par parents et enfants, et chacun se retrouvera autour de parties de jeux :

- Pour les 5 à 15 ans : une animation sera encadrée par Cédric Collette, propriétaire du magasin de jeux de société Aux rêves du Dragon dans le centre-ville de Lisieux.
- Pour les plus jeunes de 1 à 4 ans : un atelier de jeux de société adapté à leur jeune âge sera encadré par Hélène.
- Pour les plus âgés, de 16 à 18 ans, qui peuvent bien sûr venir jouer avec nous, les places de cinéma sont déjà réservées.

A la fin de la journée, les enfants de 1 à 15 ans repartiront chacun avec un jeu pour partager en famille ou avec des amis le plaisir renouvelé du jeu de société.

Parents et enfants recevront en janvier une invitation avec les conseils sanitaires de rigueur car nous ne pouvons pas aujourd'hui présager des obligations qui seront les nôtres le 9 janvier.

« On peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation. »

Platon



LE REVEILLON à bretelles DE L'ART S'EN SORT



Mets tes bretelles et viens t'amuser!

PROGRAMMATION



Les Ratures

ET DES SURPRISES ...

MENU 65€

Apéritif

Amuse bouches



*Foie gras et carpaccio de betterave, huile de noix
Magret de canard, gratin de butternut et pommes sautées*

Frou normand

Assiette de fromages normands

Tiramisu

LE 31/12/21 À 20H

Réservation via Facebook ou

02.31.64.30.11

Castel Camping - 14130 Le Brévedent

PROPOSITION VÉGÉTARIENNE SUR DEMANDE

MENU ENFANT (-DE 12 ANS) 20€